



**HAL**  
open science

# La mise en fiction politique du sauvage civilisé : l'Empire des Nairs, de James H. Lawrence (1773-1840), de la caste indienne à l'utopie féministe

Anne Verjus

## ► To cite this version:

Anne Verjus. La mise en fiction politique du sauvage civilisé : l'Empire des Nairs, de James H. Lawrence (1773-1840), de la caste indienne à l'utopie féministe. 2024. ⟨halshs-04762888⟩

**HAL Id: halshs-04762888**

**<https://shs.hal.science/halshs-04762888v1>**

Preprint submitted on 31 Oct 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

LA MISE EN FICTION POLITIQUE DU SAUVAGE CIVILISÉ : *L'EMPIRE DES NAIRS*, DE JAMES H. LAWRENCE (1773-1840), DE LA CASTE INDIENNE A L'UTOPIE FÉMINISTE

Anne Verjus

CNRS/ *Triangle*, UMR 5206 Université de Lyon

**RÉSUMÉ.** James Henry Lawrence publie, à vingt ans, en 1793 l'une des utopies les plus radicales de son temps, *L'Empire des Nairs*, aujourd'hui presque totalement oubliée. De son vivant, elle circule largement et longuement dans l'espace de la cause des femmes. Cette utopie, située sur les lointaines rives de l'Inde du sud, a aboli le mariage et la paternité pour faire cesser la violence endémique qui ronge toute société patriarcale, c'est-à-dire tout groupement humain qui prétend instrumentaliser la sexualité des femmes. Pour l'auteur, les « sauvages » au sens de personnes sans mœurs policées ne sont donc pas au loin ; ils sont parmi les hommes les plus « civilisés » du monde, au cœur de l'Europe. Le recours à l'utopie sert, comme souvent, à tendre à l'Europe un modèle idéal afin de pousser à des réformes inimaginables autrement. À ce classique exercice s'ajoute cette fois le choix que fait l'auteur d'aller chercher son inspiration dans une société existante, aussi connue que commentée par les philosophes des Lumières. Ce choix nous permet, par la comparaison entre son interprétation de la liberté sexuelle des femmes de la caste des Nairs, et celles de Montesquieu ou le baron d'Holbach, de mesurer le coup de force mental et intellectuel qu'a été *L'Empire des Nairs*. À rebours des stéréotypes sexistes véhiculés par ceux qui incarnaient, même aux yeux du jeune auteur, l'homme civilisé des Lumières, Lawrence impose, seul contre tous, une conception neuve, radicalement moderne, de la civilité sexuelle.

**Mots clés.** Féminisme, Espace de la cause des femmes, Mariticide, Abolition du mariage, Abolition de la paternité, Liberté sexuelle, Mariages pathogènes.

**ABSTRACT.** *At the age of twenty in 1793, James Henry Lawrence published one of the most radical utopias of his time, "L'Empire des Nairs", now largely forgotten. During his lifetime, it circulated widely and extensively within the realm of the women's rights movement. This utopia, situated on the distant shores of South India, abolished marriage and paternity to halt the endemic violence corroding any patriarchal society, that is, any human association attempting to instrumentalize women's sexuality. For the author, the "savages" in the sense of individuals lacking refined morals are not distant; they are among the most "civilized" men in the world, at the heart of Europe. The recourse to utopia serves, as often is the case, to present to Europe an ideal model, urging reforms that would otherwise be unimaginable. This classic exercise is augmented this time by the author's choice to draw inspiration from an existing society, well-known and discussed by Enlightenment philosophers. This decision allows us, through the comparison between his interpretation of the sexual freedom of Nair caste women and those of Montesquieu or Baron d'Holbach, to gauge the mental and intellectual tour de force that L'Empire des Nairs represented. Contrary to sexist stereotypes propagated by those who embodied, even in the eyes of the young author, the civilized man of the Enlightenment, Lawrence asserts, standing alone, a fresh, radically modern conception of sexual civility.*

**Keywords.** Feminism, Women's Rights Movement, Mariticide, Abolition of Marriage, Abolition of Paternity, Sexual Freedom, Pathogenic Marriage

Le genre de l'utopie est l'un des plus mobilisés par la pensée politique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Les anthologies abondent pour témoigner de la diversité de ces œuvres qui ont en commun de ne se situer nulle part (u-topia) et de prendre le contrepied de la société présente. Leur visée est à la fois critique et constructive, depuis l'*Utopia* de Thomas More jusqu'au phalanstère de Charles Fourier. L'historien anglais Gregory Claeys en dénombre assez, entre 1700 et 1850, pour emplir cinq forts volumes, tout en reconnaissant que les utopies britanniques sont bien moins nombreuses que leurs homologues françaises<sup>1</sup> ; parmi les différentes causes de cet écart, retenons la réticence anglaise devant l'idée de perfectibilité : celle-ci ne pouvait séduire un peuple échaudé par les « excès puritains de la Révolution anglaise » de 1689. Cent ans avant les Français, l'événement aurait joué un rôle dans la mise à l'écart de l'imagination politique.

Qu'il soit anglais ou français, le genre utopique se caractérise généralement par une problématique qui est « la question utopique » par excellence, celle de la justice sociale et du partage des ressources<sup>2</sup>. Parmi ces utopistes anglais et français, il en est un qui se situe à rebours de ce courant majoritaire. Non que la justice sociale lui soit indifférente, mais il l'entend différemment de la plupart de ses contemporains : les inégalités les plus pathogènes, selon lui, sont le fruit du patriarcat, et non de la propriété privée. Deux autres caractéristiques le distinguent : tout d'abord, au lieu de procéder, comme les utopistes étudiés par Stéphanie Roza, du non-lieu imaginaire vers le « programme politique », il s'inspire au contraire du réel d'une société bien connue de son époque, la caste indienne des Nairs, pour imaginer une société dont il prétend qu'on ne la trouvera sur aucune carte<sup>3</sup>. Ensuite, si le « sauvage » sert, chez lui comme ailleurs, de repoussoir à la civilité, il ne se situe pas là où on l'attend. La civilisation idéale se tient, paradoxalement, du côté de ces sociétés qu'on dit « sauvages », tendues comme un miroir à l'Europe rongée par les violences qu'on dirait aujourd'hui « de genre » : « le but de cet ouvrage, écrivait son auteur, est de montrer qu'il pourrait exister un peuple qui, sans mariage, s'élève au plus haut degré de civilisation<sup>4</sup> ».

L'auteur anglais de cette utopie diffusée dans une grande partie de l'Europe de la fin des Lumières, entre 1793 et 1838, s'appelle James Henry Lawrence. Son utopie s'intitule *L'Empire des Nairs*. Il ne l'invente pas tout à fait, puisqu'il va puiser l'inspiration dans une caste indienne bien connue de l'époque. Sur cette particularité, il est intéressant de se pencher. Entre utopie et réalité, civilisation lointaine et sauvagerie européenne, imagination revendiquée et sources ethnographiques, Lawrence situe un point de vue inouï mais qu'il veut croire réalisable.

## L'utopie de James Henry Lawrence

---

<sup>1</sup> G. Claeys, « Utopianism, Property, and the French Revolution Debate in England », dans K. Kumar et S. Bann, *Utopias and the millennium*, Londres, Reaktion, 1993, p. 46-62.

<sup>2</sup> G. Jean, avec la collaboration de Nathalie Pighetti-Harrison, *Voyages en Utopie*, Paris, Gallimard, 1994, p. 80.

<sup>3</sup> S. Roza, *Comment l'utopie est devenue un programme politique : du roman à la Révolution*, Paris, Classiques Garnier, 2015.

<sup>4</sup> J. Lawrence, *L'Empire des Nairs, ou Le Paradis de l'amour*, par le Chevalier de L.\*\*\*, Hambourg, 1807, t. I, p. v.

*L'Empire des Nairs* est l'œuvre d'un jeune Anglais de vingt ans qui paraît sous la forme d'un article de 50 pages pour la première fois en 1793, en allemand<sup>5</sup>. L'auteur, James Henry Lawrence, comme beaucoup de jeunes hommes de l'aristocratie anglaise, poursuit ses études à Göttingen. Il est, d'abord, un poète. Il a été célébré pour quelques pièces déjà, et s'est servi de sa toute nouvelle réputation pour être publié dans la célèbre revue allemande, *Der neue teutsche Merkur* (*Le Nouveau Mercure allemand*). La 15<sup>e</sup> et dernière édition de ce texte critique et utopique à la fois, qu'il traduira lui-même en anglais et en français, et qui a pris entretemps la forme d'un épais roman de 1300 pages, paraîtra en 1838<sup>6</sup>.

### *Un texte à la longévité sans équivalent*

Publié par Wieland, le « Voltaire allemand », très vite encouragé par Schiller, Lawrence fait paraître quelques années après cet article un roman d'environ 1300 pages destiné à illustrer son propos. Il l'intitule *Das Paradies der Liebe* (*Le Paradis de l'amour*). Il le publie en allemand, en 1801, puis le traduit en français en 1807 (alors qu'il est depuis plusieurs années retenu prisonnier en France) et enfin dans sa langue maternelle en anglais, en 1811. D'autres éditions suivront, avec d'autres titres, jusqu'en 1838. Le livre circule largement, longtemps et son auteur finit par être connu dans un grand nombre de cercles radicaux d'Europe, que ce soit à Londres, Weimar, Berlin ou Paris. Des auteurs comme Shelley, Goethe, mais aussi le radical anglais Richard Carlile, les féministes saint-simoniennes, le soutiendront de manière décisive.

On ne connaît pas d'équivalent dans le corpus des textes féministes de l'époque d'un propos à la fois aussi radical et publié par son auteurice sur une aussi longue période. En France, Antoine de Condorcet, auteur d'un texte célèbre sur l'égalité politique des hommes et des femmes, décède trois ans après en prison, en 1793<sup>7</sup>. Olympe de Gouges, autrice promiseuse d'une *Déclaration des droits de la femme* à l'immense postérité, est exécutée deux ans après, en 1793<sup>8</sup>. En Angleterre, la féministe Mary Wollstonecraft meurt en couches en 1797, cinq ans seulement après avoir publié une unique édition d'un traité qui marquera durablement la pensée féministe<sup>9</sup>. D'autres qui avaient défendu l'égalité des sexes

---

<sup>5</sup> [Sans nom d'auteur], « Ueber die Vortheile des Systems der Galanterie und Erbfolge bey den Naysen », *Der neue teutsche Merkur*, vom Jahre 1793, herausgegeben von C. M. Wieland, Zweyter Band, p. 160-199 [juin 1793] et p. 242-257 [juillet 1793].

<sup>6</sup> On ne peut donner, ici, les 15 références de ces éditions. Les titres diffèrent parfois tellement entre eux qu'on pourrait douter qu'il s'agit à chaque fois du même ouvrage (à quelques détails près). L'orthographe du nom de l'auteur elle-même varie d'une édition à l'autre. Pour ne citer que trois titres en français, voir *L'Empire des Nairs, ou Le Paradis de l'amour*, par le Chevalier de L.\*\*, Hambourg [sans éditeur indiqué, mais imprimé à Paris par Maradan], 1807 ; *Le Panorama des Boudoirs, ou L'Empire des Nairs, Le vrai Paradis de l'Amour ; contenant plusieurs aventures arrivées à Vienne, à Pétersbourg, à Londres, à Rome, à Naples, et surtout dans un empire qui ne se trouve plus sur la carte : le tout parsemé de maximes couleur de rose sur la galanterie et le mariage, orné de quatre gravures coloriées*, par le Chevalier James Lawrence, Paris, Chez Pigoreau, Libraire, place St-Germain-l'Auxerrois, n° 20, 4 vol., 1817 ; *Plus de Maris ! Plus de Pères ! ou Le Paradis des Enfants de Dieu*, par le Chevalier de Laurence, Paris, Grimbert et Dorez, Delaunay, Libraire au Palais-Royal, 2 vol., 1838.

<sup>7</sup> M. de Condorcet, « Sur l'admission des femmes au droit de cité », *Journal de la société de 1789*, 3 juillet 1790, n° V, p. 1-13.

<sup>8</sup> O. de Gouges, « Déclaration des droits de la femme », dans *Les droits de la femme*, [Paris, 1791].

<sup>9</sup> M. Wollstonecraft, *A Vindication of the Rights of Woman with strictures on political and moral subjects*, Londres, J. Johnson, 1792. Il faut cependant aussitôt préciser que ce livre sera traduit presque immédiatement en français et en allemand, et diffusé

comme Pierre Guyomar n'écrivent plus rien sur le sujet, passée la période révolutionnaire<sup>10</sup>. Enfin, dans les années qui suivent, les auteurices qui publient des textes en faveur de l'égalité des hommes et des femmes, telles que Wheeler et Thompson, ou les Saint-Simoniennes, ne parviennent pas à s'installer durablement dans l'espace éditorial<sup>11</sup>. Au regard de cet ensemble, l'utopie de Lawrence est exceptionnelle par sa longévité éditoriale. Elle est, en outre, extraordinaire par sa radicalité et les déplacements qu'elle opère.

### *Une radicalité inouïe*

L'article de 1793 est un texte à charge. Lawrence y dénonce la violence endémique qu'induisent le mariage et la paternité dans les sociétés européennes. Les meurtres d'amants, les assassinats d'épouses soupçonnées d'infidélité, les infanticides commis par des mères désespérées, les femmes mortes d'avoir souhaité avorter, tous ces crimes sont à ses yeux le résultat d'une seule et même cause : l'obligation faite aux femmes de produire des enfants « authentiques » pour les lignées masculines. Aussi en appelle-t-il à une abolition des deux institutions, condition impérative à l'établissement d'une liberté sexuelle des femmes ; une mesure qu'il partage avec d'autres critiques du mariage, mais qu'il assortit d'une refonte de l'économie tout à fait originale.

Lawrence se montre attentif à trouver les raisons systémiques de la violence qu'il observe. Il décrit les mœurs familiales responsables de cette violence endémique en s'appuyant sur son observation de pratiques qu'il connaît bien : celles du mariage et de la paternité européennes. Il complète cette connaissance empirique par des lectures dont attestent les notes de son livre : il a lu les romanciers, les voyageurs, les philosophes. Ses références sont nombreuses. On peut citer, parmi elles, Richardson, Raynal, Diderot et Voltaire (il ne cite jamais Rousseau), les Allemands Hippel et Mauvillon, et par-dessus tout : Wollstonecraft. Celle-ci a, de son propre aveu, exercé sur lui une influence considérable ; de fait, on retrouve chez Lawrence un très grand nombre des idées de la féministe anglaise : l'égalité d'éducation et de désirs entre les deux sexes, la critique des conséquences désastreuses de l'hypocrite galanterie européenne. À une époque où la justice continue de condamner les meurtres entre conjoints comme des fautes morales, Lawrence refuse l'incrimination des individus : c'est le mariage qui tue, dit-il.

---

assez largement aux États-Unis. Cette multitude d'éditions s'effectue cependant sur une période assez brève, notamment en raison de la réprobation morale qui va s'abattre sur l'autrice après sa mort, suite à la publication de sa biographie par son mari William Godwin. Voir *Memoirs of the Author of a Vindication of the Rights of Woman*, by William Godwin, Londres, J. Johnson, n° 72, St. Paul's Church-Yard, 1798.

<sup>10</sup> P. Guyomar, *Le Partisan de l'égalité politique entre les individus, ou Problème très important de l'égalité en droits et de l'inégalité en fait*, [Paris], Imprimerie nationale, [1793].

<sup>11</sup> W. Thompson, *Appeal of one half the human race, women, against the pretensions of the other half, men, to retain them in political, and thence in civil and domestic, slavery; in reply to a paragraph of Mr. Mill's celebrated « Article on government »*, Londres, Longman, Hurst, Rees, Orme, Brown and Green, 1825. Cet ouvrage, signé du seul nom de Thompson, a été rédigé avec Anna Doyle Wheeler. Les Saint-Simoniennes publient pendant l'année 1832 le premier journal féministe, *La Tribune des femmes. Ma loi d'avenir*, de Claire Démar, elle-même saint-simonienne, est publié en 1834 un an après son suicide.

Le mariage tue parce que les hommes surveillent la sexualité de leur femme, et tuent celle-ci ou ses amants s'ils la soupçonnent de les tromper. Par jalousie, certes ; ou parfois parce qu'ils estiment que ces femmes leur appartiennent une fois pour toutes ; mais aussi et surtout, explique Lawrence, parce que le mariage est l'institution par laquelle un homme s'assure une postérité ; une postérité dont tous les systèmes juridiques d'Europe lui imputent la charge et la responsabilité et dont il souhaite, par conséquent, être certain qu'elle est bien de son sang. Pour ce faire, la présomption de paternité et par conséquent l'obligation de fidélité des femmes dans le mariage sont les deux armes dont les différents codes de lois dotent les pères pour limiter la liberté sexuelle de leur épouse.

Cette critique du mariage comme système criminogène n'est pas rare à l'époque. Le divorce introduit en France en 1792 est l'aboutissement législatif d'une partie de ce mouvement. Mais Lawrence, ainsi que quelques rares autres critiques du mariage comme William Godwin ou François Boissel, ne trouvent pas dans le divorce une solution suffisante à cette violence. De fait, la fin du mariage indissoluble ne résout pas les problèmes issus de la recherche d'une authenticité de la filiation paternelle. Maintenir la paternité, c'est conserver une division léthale de la société entre les femmes qui réussissent à trouver un protecteur en échange de garanties sur leur fidélité ; et les autres qui restent sans soutien, abandonnées à elles-mêmes, et pourtant ultimes responsables de l'enfant mis au monde, dans des sociétés qui ne leur permettent pas de subvenir seules aux besoins de leur famille. Il faut donc abolir la paternité.

### **Les Nairs, une société connue mais mal comprise ou réinventée**

L'originalité de Lawrence ne se situe pas dans cette radicalité des solutions abolitionnistes à la violence du patriarcat. On l'a dit, d'autres que lui, à la même époque, revendiquent la suppression du mariage et de la paternité. Ce qui le distingue de toutes les autres formes de critiques se situe dans l'indépendance et l'autonomie économiques qu'il confère aux femmes en leur attribuant l'exclusivité des moyens de production. Cette originalité, il la doit à la découverte d'une caste bien réelle, bien connue de l'époque, mais dont il fait une lecture à rebours de tous ses contemporains.

*Des « sauvages » bien connus, des sources ethnographiques larges*

Le point le plus intrigant de cette utopie est celui de son usage abondant de la source ethnographique. Les Nairs sont une caste indienne bien connue à l'époque. Alliés de la France dans les guerres du Mysore, bien décrits par les auteurs revenus depuis le XVII<sup>e</sup> siècle de leurs voyages aux Indes orientales, sujets de plusieurs notices dans l'*Encyclopédie* de Diderot ou dans l'*Esprit des Lois* de Montesquieu, leurs mœurs sexuelles sont bien identifiées, même si elles prêtent le flanc à un « male gaze » qui tend à transformer toute femme sans mari en prostituée.

Lawrence a découvert leur existence, dit-il, en lisant un entrefilet d'un journal anglais, en 1792, alors qu'il est étudiant à Göttingen. Pour se documenter, il a nécessairement puisé aux sources dont disposait la bibliothèque de Göttingen, l'une des plus importantes d'Europe à l'époque. François Pyrrard,

dans *Voyage de François Pyrard de Laval ...aux Indes Orientales*, paru en 1619, leur consacre 60 pages<sup>12</sup>. Le baron d'Holbach et Boucher d'Argis, dans *l'Encyclopédie*, ou Montesquieu dans *L'esprit des lois*, utilisent peu ou prou les mêmes mots que le voyageur pour décrire les femmes des Nairs qui peuvent, disent-ils, « avoir plusieurs maris, quoique ceux-ci ne puissent avoir qu'une femme<sup>13</sup> ». Les Anglais ne sont pas en reste bien sûr : l'ouvrage de John Henry Grose, *A Voyage to the East Indies*, mentionne les Nairs<sup>14</sup>.

Les sources auxquelles Lawrence puise ne décrivent pas la même société que celle qu'il décrit dans son roman. Loin s'en faut. Montesquieu par exemple, adopte un point de vue qui n'a rien à voir avec celui d'une liberté féminine : « on a donné une femme à plusieurs hommes<sup>15</sup> », dit-il. C'est aussi l'avis de Grose qui décrit « l'étrange coutume d'une épouse commune à un certain nombre<sup>16</sup> » d'hommes. Montesquieu et Grose n'ont pas tort : si une femme peut avoir autant d'amants qu'elle le souhaite, de nombreux hommes se la « partagent ». Mais en les dépeignant à partir du point de vue masculin qui partage, plutôt que du point de vue de la femme qui choisit et éventuellement cumule, l'un et l'autre les assimilent à des prostituées. On est ici aux antipodes de la vision qu'en a Lawrence qui écrit, dans la version anglaise de son roman : « C'est le privilège de la dame Nair de *choisir* et de changer d'amant<sup>17</sup> ». Lawrence prend d'autres distances par rapport à la société des Nairs telle qu'elle est décrite par ses contemporains. Chez Pyrard par exemple les Nairs n'ont pas aboli le mariage et même si une femme peut avoir des amants autant qu'elle le souhaite, ce sont les hommes qui nourrissent les mères et leurs enfants ; chez Lawrence, au contraire, les femmes détiennent et transmettent tous les moyens de production, tout en garantissant à leurs fils des rentes suffisantes pour couvrir leurs (modestes) besoins. Par ailleurs, Pyrard n'a aucun mot pour décrire la nouvelle civilité sexuelle selon Lawrence. La seule mention qu'il fait de la sexualité est celle qu'on a mentionnée. Il n'explique pas non plus comment se transmettent les biens. Il restait donc à Lawrence une vaste marge de manœuvre pour combler, par sa propre imagination, les vides d'un texte pourtant parmi les plus denses dont il pouvait disposer, à

---

<sup>12</sup> F. Pyrard, *Voyage de François Pyrard de Laval ...aux Indes Orientales, Maldives, Moluques, Brésil...*, Paris, 1619.

<sup>13</sup> Baron d'Holbach, « Naires, Nahers ou Nayers », *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, D. Diderot et J. Le Rond d'Alembert, University of Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (Autumn 2017 Edition), Robert Morrissey et Glenn Roe (dir.), vol. 11, p. 8. Voir également dans le vol. 2, p. 559, la notice sur Calicut, la capitale du Malabar, et dans le vol. 14, p. 598, la notice consacrée au « Samorin ou Zamorin », l'Empereur des Nairs. On trouve également dans l'article « mariage », signé d'A. Boucher d'Argis, une mention des mœurs des Nairs (vol. 11, p. 67). Montesquieu, *L'Esprit des Lois*, éd. cit., p. 261 (Livre XVI, chapitre v).

<sup>14</sup> J. H. Grose, *A Voyage to the East-Indies, containing Authentic Accounts of the Mogul Government in General...*, Londres, S. Hooper, 1772 [1757].

<sup>15</sup> Montesquieu, *L'Esprit des Lois*, Nouvelle édition, première partie, à Genève, chez Barrillot & Fils, 1749, p. 261 (Livre XVI, chapitre v).

<sup>16</sup> John Henry Grose, *A Voyage to the East-Indies, containing Authentic Accounts of the Mogul Government in General, the Viceroyalties of the Decan and Bengal, with Their Several Subordinate Dependances, of Angria, the Moratides, and Tanjoreans, of the Mahometan, Gentoo, and Parsee religions, of their Customs and antiquities, With General Reflections on the Trade of India...*, etc., *A New Edition*, Londres, S. Hooper, 1772, p. 243. Ma traduction de « the strange custom of one wife being common to a number ».

<sup>17</sup> Ma traduction de « It is the privilege of the Nair lady to choose and change her lover ». J. Lawrence, *The Empire of the Nairs, or the Rights of Women. An Utopian romance, in twelve books, by James Lawrence, author of « The Bosom Friend », « Love, an allegory », etc.*, 4 vol., Londres, printed for T. Hookham, Jun. et E. T. Hookham, Old Bond Street, 1811, vol. 1, p. i. En français, Lawrence parle de manière plus elliptique du « privilège accordé aux Nairresses d'avoir plusieurs amans ». J. Lawrence, *Le Panorama des Boudoirs*, éd. cit., t. I, p. iii.

l'époque, sur cette caste indienne ; et surtout, pour modifier le regard dépréciatif des philosophes et des voyageurs européens sur cette liberté sexuelle des femmes ramenée à un partage masculin de biens à disposition.

C'est ainsi que Lawrence invente complètement tout ce qui a trait à la propriété par les femmes des moyens de production, rendant à celles qui produisent les enfants, les moyens de leur autonomie. C'est ainsi également qu'il leur confère une agentivité, dans le choix de leurs amants, qui non seulement n'a pas été perçue ainsi par les philosophes des Lumières, mais restera aussi largement incomprise de son époque (et de celles qui suivront sa mort).

### **Les Nairs utopiques de Lawrence**

Dans la société des Nairs telle que Lawrence la décrit dans *L'Empire des Nairs*, l'indépendance des femmes est assurée par des règles de propriété et de succession qui en font les seules propriétaires des moyens de production. Seules les femmes héritent, de mère en fille, des moyens de survie, c'est-à-dire des biens (terres, immeubles...) dont elles peuvent tirer un moyen d'existence. S'il existe des femmes qui, pour une raison ou une autre, sont trop pauvres pour subvenir à leurs besoins et ceux de leur progéniture, elles se tournent vers l'État qui leur verse une rente proportionnelle au nombre de leurs enfants. Toutes les femmes sont libres de choisir les amants qu'elles préfèrent et de les rejeter aussi souvent que bon leur semble. La réciproque est, bien sûr, vraie. La légèreté des sentiments est de mise mais elle s'accompagne d'un code de déontologie : il est appris très tôt aux enfants à respecter la liberté d'autrui. Ce sont les femmes qui instruisent leurs enfants, grâce à leur passage à l'école mixte. Dans le roman de Lawrence, les femmes, si elles sont reconnues, célébrées ou salariées en tant que mères, ne sont pas pour autant domestiquées : l'auteur leur laisse un libre arbitre entier pour décider de leur vie, y compris pour ne pas éduquer elles-mêmes leurs enfants afin de partir au loin et découvrir le monde.

Les hommes vivent des rentes que leur mère ou leurs sœurs devront leur verser. S'ils acquièrent quelque richesse au cours de leur vie, notamment par leur travail ou les récompenses de la guerre, ils la transmettent à leurs neveux ou nièces. Le mot père n'existe plus dans l'empire des Nairs, contrairement à ceux d'oncle et de neveu. Libérés des charges et responsabilités de famille, les hommes pourront vaquer à des occupations intellectuelles, guerrières ou politiques. C'est un homme qui dans le roman détient le pouvoir suprême, celui du Samorin (exactement comme dans la société réelle des Nairs), qui ne peut lui être transmis que par sa mère.

Lawrence est convaincu que la violence du patriarcat naît de l'obligation dans laquelle ce système place les hommes de s'assurer une descendance authentique ; c'est, d'après lui comme pour beaucoup de ses contemporains, une chimère de penser qu'on peut être certain de sa filiation quand on est un homme. Aristocrate, très attaché comme tel à la vérité sur sa propre lignée d'origine, Lawrence imagine cette société des Nairs pour assurer une ascendance certaine à toute une société obsédée par ces enjeux de filiation. « Mater semper certa est » : mieux vaut confier aux mères le soin de garantir aux enfants leur ascendance, qu'aux pères celui de s'assurer eux-mêmes qu'ils sont bien les géniteurs des

enfants dont ils sont les responsables légaux. L'enjeu ultime de cette utopie est celui de la filiation. L'émancipation des femmes qui en résulte est une solution pragmatique davantage qu'une finalité pour Lawrence : l'auteur, attentif avant tout à s'assurer qu'il est le rejeton authentique de ses ancêtres, convaincu qu'on ne peut faire confiance à personne, sauf à rendre tout le monde malheureux et misérable à force de surveillance et d'auto-limitation, s'en remet à un système matrilineaire qui permettra de mettre en accord une nature humaine instable, désirante, la même nature pour les femmes et pour les hommes, et une légitime et universelle aspiration à connaître la vérité sur ses origines.

Il n'y a pas de réponse simple à la question : pourquoi Lawrence appelle-t-il cette société imaginaire du nom d'une société réelle ? Pourquoi chercher le modèle d'une société, la plus civilisée qui soit, dans une caste indienne documentée par des contemporains qui y voient des mœurs dépravées ? Souhaitait-il, en recourant à une société bien identifiée, montrer que ses propositions avaient déjà connu des éléments de concrétisation, renforçant ainsi leur crédibilité ? Une partie du roman est nourrie de récits de voyages dans l'empire ottoman ou chez les Perses. L'une des visées de Lawrence n'est donc pas seulement d'inventer de toutes pièces le monde idéal des Nairs. Il est, aussi, de documenter les mœurs sexuelles et familiales des trois grandes religions, des Hindous, des Chrétiens et des « Mahométans », sur le continent eurasiatique, de Paris à Calicut en passant par Berlin, Rome et Constantinople. Par la méthode ethnographique et par le point de vue systémique qu'il adopte, il contribue à une science sociale du mariage dont il continuera de tirer les fils dans les années suivantes, par exemple en inventant la notion de « mariticide » pour expliquer les « morts par mariage ». Le recours au « sauvage », d'ailleurs tout à fait limité dans son ouvrage (on en dénombre 14 occurrences sur un total de 1379 pages), ne sert le plus souvent qu'à montrer que le « sauvage » n'est pas là où on le pense. D'abord, il n'est jamais employé pour caractériser la société des Nairs. Mais il ne l'est pas non plus pour stigmatiser les mœurs du plus patriarcal des systèmes, celui des « Mahométans ». Le vocable est mobilisé comme un synonyme de cruauté, comme dans la référence au « tzar Pierre premier, ce Shakespeare politique, ce sauvage illustre<sup>18</sup> » ; il est parfois utilisé pour faire référence aux droits naturels des « sauvages d'Otahiti<sup>19</sup> ». Son usage le plus fréquent, dans le roman, renvoie non sans ironie aux « hordes sauvages de l'Amérique septentrionale<sup>20</sup> », pour aussitôt retourner le miroir : « l'homme policé serait-il inférieur en jugement au sauvage<sup>21</sup> ? » La sauvagerie est bien ce qui caractérise l'absence de civilité, mais pour Lawrence elle est autant voire plus le lot des sociétés européennes que des hordes d'Amérique. Le « sauvage » est finalement, contre toute attente, celui qui se révèle le plus raisonnable et le plus sage, comparaison qui devrait faire monter le rouge aux joues des Européens qui s'arrogent la prétention de se situer au sommet de la hiérarchie des vivants. Lawrence n'abuse pas de la métaphore ou de la comparaison avec l'idée du « sauvage ». Cela ne veut pas dire que personne ne se situe à cette

---

<sup>18</sup> J. Lawrence, *Le Panorama des boudoirs*, éd. cit., t. II, p. 226.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 71.

<sup>20</sup> *Ibid.*, t. I, p. lxxvii.

<sup>21</sup> *Ibid.*

place, dans sa hiérarchie : les Mahométans occupent, à ses yeux, le sommet des sociétés patriarcales, juste avant les Européens. Là est la sauvagerie, si par là il faut entendre, avec son temps, l'absence de mœurs civilisées et, chez lui, les violences de genre qu'engendre la domination masculine. Sa vision des Nairs se situe à l'opposé de celle qu'en proposent les philosophes français des Lumières, et s'il mobilise malgré tout cette société bien réelle, qu'il réinvente en partie, c'est peut-être pour mieux mettre au jour les préjugés de son époque. C'est aussi parce qu'il pense qu'elle n'est pas si imaginaire, pas si éloignée de la réalisation : ne vit-il pas à l'époque des utopies réalisées des Owenistes, des Icariens et des Fourieristes ? N'allait-on pas d'ailleurs lui proposer d'établir une République nairaise de l'autre côté de l'Atlantique ?

Cette prise sur le réel, à rebours des traditions utopistes des Lumières, semble nous éloigner des « sauvages » ; en nous rapprochant des sciences sociales elle semble nous éloigner de la fiction ; en réalité, elle montre que l'écart entre le « sauvage » réel et le civilisé fantasmé s'est, avec Lawrence, si bien réduit qu'ils ne forment, idéalement, plus qu'un.

## Anne Verjus

---

Anne Verjus est directrice de recherche au CNRS, membre du laboratoire Triangle (UMR 5206) de l'Université de Lyon. Après ses premiers travaux sur la situation politique des femmes à l'époque de la révolution française (*Le Cens de la famille*, Belin, 2002 ; *Le Bon mari*, Fayard, 2020), puis sur l'histoire de la conjugalité et ses déclinaisons littéraires et politiques (*Le Roman conjugal*, Champ Vallon, 2011 ; *Écrire le mariage*, avec S. Gougelmann, PUSE, 2017), elle s'est tournée vers l'histoire du féminisme à travers l'analyse et les conditions d'émergence et de réception d'une utopie, *L'Empire des Nairs*, de James Henry Lawrence (*Abolir le patriarcat*, à paraître aux PUSE). Elle travaille aujourd'hui, dans la continuité de ces recherches, sur les féminismes en Europe dans les années 1800-1830.

*Anne Verjus is a research director at CNRS and a member of the Triangle laboratory (UMR 5206) at the University of Lyon. Following her initial work on the political situation of women during the French Revolution (Le Cens de la famille, Belin, 2002; Le Bon mari, Fayard, 2020), and subsequently on the history of conjugality and its literary and political variations (Le Roman conjugal, Champ Vallon, 2011; Écrire le mariage, with S. Gougelmann, PUSE, 2017), she has shifted her focus to the history of feminism through the analysis of the emergence and reception conditions of a utopia, James Henry Lawrence's L'Empire des Nairs (Abolir le patriarcat, forthcoming from PUSE). Building on these studies, she is currently working on European feminisms in the 1800-1830 period.*